



Comprendre
Les états comptables
et financiers

Objectif du guide

L'objectif de ce guide est de familiariser les investisseurs avec les états comptables et financiers publiés à des échéances fixes par les émetteurs d'instruments financiers faisant appel public à l'épargne.

Les états de synthèse ont pour but d'informer les actionnaires et les investisseurs potentiels sur le patrimoine, la situation financière et les résultats d'un émetteur.

A cet effet, les émetteurs sont soumis à des obligations d'information vis-à-vis du public, bien normées et encadrées en termes de contenu et de délais,

Ce guide permettra aux investisseurs de mieux comprendre le contenu des états comptables et financiers des émetteurs et se faire une première opinion sur les titres objet de leur investissement.

Sommaire

- I- L'information comptable et financière?
- II- Les grandes masses du bilan ?
 - L'actif
 - Le Passif
- III- Le Compte de Produits et Charges
- IV- L'Etat des Soldes de Gestion
- V- Le Tableau de Financement
- VI- L'Etat des Informations Complémentaires
- VII- L'analyse des états comptables et financiers
- VIII- Annexe – Lexique
- IX- IX Annexe – Principaux ratios d'analyse financière

I- L'information comptable et financière

La principale communication financière des entreprises est la publication des états financiers. Ce sont les comptes comptables des entreprises présentés d'une façon synthétique. sous forme sociale ou consolidée, le cas échéant lorsque la société possède des filiales.



Ces états financiers présentent l'image fidèle et exacte de la situation financière et patrimoniale de l'entreprise à un moment précis. Ils représentent également les performances économiques et financières passées, ainsi qu'un gisement d'informations utiles pour tous les acteurs dans l'environnement de l'entreprise. On y trouve principalement, les actionnaires, les banquiers, les managers, l'Etat.

Mais qu'est ce que la situation financière ?

Avant de répondre à cette question, il est nécessaire d'abord de faire le point sur ce que possède l'entreprise comme propriétés et ce dont elle dispose comme ressources financières.

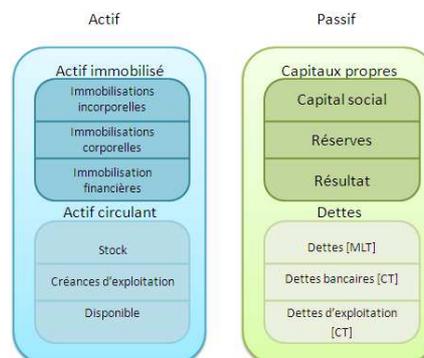
Une entreprise industrielle par exemple a besoin pour fonctionner d'un certain nombre d'éléments appelés actifs :

Des machines, du matériel et outils, du matériel de transport, du mobilier de bureau, des stocks de matières premières et de marchandise, de l'argent liquide pour payer les factures et les frais divers etc.

Pour se procurer ces actifs, l'entreprise aura besoin de ressources financières qui peuvent provenir soit :

- Des fondateurs ou propriétaires (capital social)
- Des banques (dettes financières)
- Des fournisseurs de matières premières (dettes commerciales)

Ces ressources financières sont appelées passif.



La situation financière est l'inventaire de l'ensemble des actifs et des passifs de l'entreprise. La situation nette c'est ce qui revient aux propriétaires après cessions des actifs et paiement de l'ensemble des dettes (banques et fournisseurs).

La comptabilité est l'activité qui consiste à enregistrer dans des livres appelés journaux, les opérations quotidiennes qui affectent la valeur des éléments de l'actif ou du passif.

Cet enregistrement, ce fait selon un plan de comptes commun à toutes les entreprises dont l'objectif est d'utiliser la même terminologie par tous. Cela se fait dans le respect de la norme comptable en vigueur du Code Général de Normalisation Comptable C.G.N.C.

Le Code Général de la Normalisation Comptable Marocain de 1992 propose aux entreprises un plan de compte avec une codification précise et modèle des états financiers avec une représentation uniforme.

A la fin de chaque période, mois ou l'année, les comptables des entreprises procèdent à l'inventaire des actifs et des passifs, ils arrêtent les comptes et dressent une situation des comptes sur un document de synthèse appelé bilan.

Comme un bilan de santé, le bilan comptable est une radioscopie de la situation financière de l'entreprise à un instant précis.

A rappeler que pour les banques et les assurances, la présentation est différente et le plan comptable est différent. Mais la logique comptable est la même en termes d'emplois et de ressources.

II- Les grandes masses du bilan ?

L'Actif

L'actif immobilisé :

C'est l'ensemble des moyens utilisés par l'entreprise pour produire, stocker, transporter et vendre ses produits. On peut citer les immeubles, usines, matériel technique et outils, terrains, matériel de transport, mobilier de bureau etc. On les appelle également les actifs productifs.

On l'appelle actif immobilisé, parce qu'il est durable et censé rester dans l'entreprise pendant une période dépassant le cycle normal d'exploitation qui est généralement une année.

L'actif immobilisé est élevé chez les entreprises industrielles, et moins élevés chez les entreprises commerciales.

A savoir

Le bilan se compose donc de trois grandes masses actifs, dettes et capitaux propres.

La partie gauche constitue l'actif ou emplois on y trouve (des immobilisations, des stocks, des créances clients et des liquidités)

La partie droite constitue le passif ou ressources on y trouve principalement (le capital, les dettes bancaires, dettes fournisseurs)

L'actif doit être toujours égal au passif, l'entreprise ne peut pas posséder plus que ses ressources.

L'actif circulant :

Ce sont des éléments qui se consomment lors du cycle d'exploitation de l'entreprise. C'est un indicateur clé de liquidité d'une entreprise et sa capacité de payer ses engagements court terme. Les éléments de l'actif circulant peuvent être transformés rapidement en liquidités. On peut citer les titres et valeurs de placement, les ventes à crédit aux clients, les stocks de produits...

La trésorerie - Actif :

Ce sont les disponibilités à vue ou à terme contenu dans les comptes bancaires ou dans les caisses de l'entreprise.

Le passif

Financement permanent

Les capitaux propres :

C'est la part qui revient aux actionnaires après paiement des engagements de l'entreprise. Les capitaux propres augmentent en cas de réalisation de bénéfices et constitution de réserves. Ils diminuent dans le cas de réalisation de pertes.

Les capitaux propres se constituent principalement du capital social et des réserves après affectation du résultat.

En résumé, le bilan permet de fonder une opinion sur l'équilibre financier et la situation de trésorerie de l'entreprise à un moment donné.

En principe les actifs stables ou durables (Immobilisations) doivent être financés par des ressources stables (capitaux propres et dettes de financement). La différence entre les deux masses constitue le fonds de roulement.

Dettes de financement :

Ce sont des engagements supérieurs à une année. On y trouve les crédits bancaires d'investissement à moyen et long terme, les obligations émises par l'entreprise pour se financer...

Passif circulant :

Ce sont les dettes d'exploitation généralement des engagements inférieurs à une année. On y trouve les dettes vis-à-vis des fournisseurs, des impôts à payer, des salaires à verser au personnel, les organismes sociaux, les associés...

La Trésorerie - Passif :

Ce sont des dettes bancaires à très court terme. On y trouve généralement les lignes de crédits de fonctionnement comme le découvert et la facilité de caisse, ou les financements court terme par l'émission de billets de trésorerie.

Les actifs circulants (stocks et créances) moins les passifs circulants (fournisseurs) constituent le **besoin en fonds de roulement d'exploitation**. Le besoin en fonds de roulement doit idéalement être financé par le fonds de roulement sinon le recours à la trésorerie - passif peut s'avérer couteux. (Crédits bancaires à court terme).

ACTIF	PASSIF
ACTIF IMMOBILISE	FINANCEMENT PERMANENT
ACTIF CIRCULANT	PASSIF CIRCULANT
TRESORERIE - ACTIF	TRESORERIE - PASSIF
ACTIF = PASSIF	

III- Le compte de produits et charges CPC :

Un autre état financier important est le compte de produits et charges.

C'est un document très important dans la mesure où il présente en détail l'ensemble des charges et de produits et informe sur la structure des produits et des charges par nature pendant un cycle d'exploitation donnée, généralement l'année. L'ensemble des charges est retranché des produits pour donner le résultat net qui peut être positif ou négatif.

Dans l'analyse du compte produits et charges il faut porter une attention particulière à la nature des charges et des produits.

On distingue les produits et charges d'exploitation, qui proviennent de l'activité normale de l'entreprise.

Les produits et charges qui proviennent des opérations financières de l'entreprise.

Les produits et les charges non courants ou exceptionnels qui ne relèvent pas de l'activité normale de l'entreprise.

Le résultat de l'entreprise est censé provenir dans sa majorité des activités courantes dites d'exploitation.

En gros, l'entreprise utilise ses actifs pour produire des biens ou assurer des prestations de service. Cette activité génère des charges diverses, (cout des matières premières, main d'œuvre, électricité, transport...). La vente des produits ou services constitue le chiffre d'affaires indicateur important qui reflète la capacité de l'entreprise à générer des liquidités.

IV- Etat des Soldes de Gestion E.S.G

L'état des soldes de gestion est un document qui explique la formation du résultat de l'entreprise en passant par des soldes intermédiaires de gestion.

On distingue 10 soldes de gestion qui entrent dans le cadre de la formation du résultat :

- La marge brute sur vente
- La production de l'exercice
- La consommation de l'exercice
- La valeur ajoutée
- Excédent brut d'exploitation (EBE)
- Résultat d'exploitation
- Résultat financier
- Résultat courant
- Résultat non courant



L'E.S.G est un document qui reprend les données du compte de produits et charges et les structure en solde intermédiaire de gestion pour des besoins de l'analyse financière et économique de l'entreprise.

Ainsi, la marge brute sur vente représente la capacité de l'entreprise à générer du chiffre d'affaires de ses activités de négoce.

La valeur ajoutée permet de mesurer la capacité de l'entreprise à créer de la valeur ajoutée, depuis son activité de base (production moins consommation).

L'excédent brut d'exploitation est un indicateur important sur la capacité d'une entreprise à générer du résultat issu de son activité d'exploitation après paiement du personnel et hors politique financière ou d'amortissement. C'est un indicateur de rentabilité économique de l'entreprise.

La capacité d'autofinancement est un solde qui permet d'évaluer le potentiel réel de l'entreprise à dégager des liquidités hors charges calculées qui sont les amortissements et provisions.

Les formules de calcul de ces soldes figurent au niveau de l'E.S.G.

V- Le Tableau de Financement :

Le tableau de financement reprend les principales masses du bilan mais en termes de variation des flux d'un exercice à un autre. Ainsi, le T.F permet une appréciation de la variation du patrimoine et de la situation de trésorerie de l'entreprise.

Le T.F permet d'analyser l'évolution de la structure financière et de mesurer la solvabilité de l'entreprise.

Le T.F contient deux parties :

- Synthèse des masses du bilan
- Tableau des emplois et ressources

Le premier tableau met en évidence l'équilibre global de financement en termes de variation du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et en trésorerie.

Le tableau des emplois et ressources fait ressortir le détail pour les éléments du haut de bilan uniquement. Il permet aussi de calculer le besoin de financement global (BFR) en termes de trésorerie.

Le tableau de financement traduit donc une synthèse de la politique financière poursuivie par l'entreprise. Il permet au management de l'entreprise d'apprécier sa politique d'investissement et de financement et de s'assurer de son équilibre financier.

Voir modèle et formules sur le plan comptable.

VI- L'Etat des Informations Complémentaires E.T.I.C

L'E.T.I.C est un document de synthèse qui complète et commente l'information comptable donnée par les états de synthèse décrits plus haut.

Ce document doit contenir toutes les informations quantitatives ou qualitatives dont l'importance est significative pouvant influencer l'opinion que les lecteurs des états de synthèse peuvent avoir sur la situation patrimoniale et financière de l'entreprise. Il est constitué principalement des éléments suivants :

Principes et méthodes comptables utilisés.

- Tableau des immobilisations, des amortissements et des provisions
- Tableau des créances et des dettes. La publication de cet état n'est pas-obligatoire,
- Les engagements donnés et reçus
- L'affectation du résultat
- La répartition du capital social
- Les opérations en devises etc.

Enfin, nous pouvons citer le rapport des commissaires aux comptes, comme élément pouvant aussi contribuer à compléter la compréhension des états comptables et à alerter dans certains cas, sur

VII - L'analyse des états financiers

En principe, l'analyse des états financiers est du ressort des professionnels qui pratiquent une analyse financière poussée selon des méthodes et principes complexes pour l'investisseur non initié.

Cependant, l'investisseur moyen peut se faire une opinion a priori sur la santé financière de l'entreprise à travers une lecture des grandes masses du bilan et des soldes de gestion. A cet effet, l'investisseur peut porter une attention particulière au :

- Niveau des investissements (immobilisations) par rapport aux capitaux propres
- Niveau des dettes par rapport aux capitaux propres
- Niveau du besoin en fonds de roulement
- Niveau du fonds de roulement
- Niveau des résultats économiques (Valeur ajoutée et Excédent brut d'exploitation)
- Niveau de trésorerie
- Niveau du Résultat net part rapport aux capitaux propres
- Niveau du chiffre d'affaires par rapport aux capitaux propres etc.

Voir annexe : Principaux ratios d'analyse financière.

Conclusion

En résumé, l'investisseur peut à travers sa compréhension des différentes rubriques des états financiers de procéder à une analyse simplifiée des résultats et structure financière de l'entreprise.

L'objectif est de disposer d'un minimum de connaissance lui permettant de mieux discuter de ses choix d'investissement avec son intermédiaire ou conseiller financier.

En annexe, un lexique comptable du bilan et C.P.C.

VIII Annexe - Lexique

Lexique du bilan

BILAN (ACTIF)

ACTIF IMMOBILISE

Immobilisation en non-valeurs (A)

Ce sont des frais conséquents qui ne sont pas comptabilisés dans les comptes de charges du fait qu'ils sont engagés une seule fois dans la vie de l'entreprise et qui bénéficient à plusieurs exercices. Ils n'ont aucune valeur de revente.

Frais préliminaires

Dépenses engagées lors de la constitution de l'entreprise. On y trouve principalement les :

Frais de constitution : on y trouve les droits d'enregistrement du capital social, les frais d'études de faisabilité, les honoraires des professionnels (notaire, commissaire aux comptes, juriste d'affaires etc.), frais d'obtention du certificat négatif, insertion aux journaux d'annonces légales etc.

Frais préalables au démarrage : il s'agit de frais avant le démarrage effectif de l'entreprise on y trouve les frais de personnel, des frais généraux, des impôts et taxes etc.

Frais de prospection : il s'agit des frais importants d'études de marché pour les activités nouvelles et qui en raison de leur importance ne sauraient être inscrits dans un compte de charges

Frais de publicité : ce sont les frais importants engagés pour faire connaître soit un produit avant son lancement soit l'entreprise elle-même avant le démarrage de son activité d'exploitation (publicité à la radio, télévision, journaux etc.)

Charges à répartir

Ce sont des charges différées et certains frais affectant plusieurs exercices

Frais d'acquisition des immobilisations : on y trouve les droits d'enregistrement, de conservation foncière, honoraires de notaires, frais d'actes etc.

Frais d'émission des emprunts : ce sont les frais liés à l'opération d'émission d'un emprunt payés aux banques sous formes de commission ou frais de visas de la note d'information payés au CDVM, frais d'insertion aux journaux d'annonces légales etc.

Autres charges à répartir : on y trouve des frais engagés lors de la mise en production d'une usine, nouveau matériel, produit etc.

Primes de remboursement des obligations	Primes payés aux investisseurs lors du remboursement des obligations. C'est la différence entre la valeur de remboursement des obligations et leur prix d'émission.
Immobilisations incorporelles (B)	Élément d'actifs qui n'ont pas une existence physique.
Immobilisations en recherche et développement	Dépenses liées à la recherche appliquée et développement devant aboutir à la création d'un nouveau produit commercialisable.
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	Comprend la valeur des brevets, marques, logiciels, droits et valeurs similaires appartenant à l'entreprise.
Fonds commercial	L'ensemble des éléments comprenant la clientèle (le potentiel de bénéfice représenté par l'existence d'une clientèle déterminée), l'achalandage ou le potentiel de bénéfice lié à l'emplacement de l'entreprise, le droit au bail, le nom commercial, l'enseigne etc.
Immobilisations incorporelles (logiciels et licences)	Ce sont les immobilisations incorporelles en cours ou non achevées (logiciel en cours de développement)
Immobilisations corporelles (C)	Les biens et valeurs ayant une existence physique destinés à rester durablement dans l'entreprise. Le détail des immobilisations figurent dans l'E.T.I.C.
Terrains	Montant des terrains dont l'entreprise est propriétaire
Constructions	Comporte essentiellement les bâtiments industriels et administratifs, les constructions sur terrain d'autrui, les ouvrages d'infrastructure, les agencements et aménagements de construction.
Installations techniques, matériel et outillage	Montant des installations techniques, le matériel et outillage de l'entreprise.
Matériel de transport	Les véhicules et appareils servant au transport par terre, par fer, par eau ou par air, du personnel, des marchandises, matières et produits de l'entreprise.
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	Comprend les meubles et objets tels que tables, chaises, classeurs, et bureaux utilisés dans l'entreprise.
Autres immobilisations corporelles	Cette rubrique est utilisée lorsque les spécificités des immobilisations corporelles ne permettent pas leur inscription dans les autres comptes d'immobilisation. Exemple : cheptel
Immobilisations corporelles en cours	Enregistre les immobilisations non terminées à la clôture de l'exercice.
Immobilisations financières (D)	ce sont de prêts de longue durée
Prêts immobilisés	Les prêts sont les fonds versés à des tiers en vertu de dispositions contractuelles par lesquelles l'entreprise s'engage à transmettre à des personnes physiques ou morales l'usage de moyens de paiement pendant un certain temps. Les billets de fonds sont assimilés à des prêts.

Autres créances financières	<p>Cette rubrique contient :</p> <p>Prêts au personnel de l'entreprise : tous les prêts accordés par l'entreprise à son personnel pour une durée supérieure à un an</p> <p>Prêts aux associés : les prêts octroyés par l'entreprise aux associés détenteurs de son capital</p> <p>Titres immobilisés (droits de créance) : il s'agit des obligations, des bons du trésor, et des bons de caisse dont la durée est supérieure à un an</p> <p>Dépôt et cautionnement versés : il s'agit des sommes versées à des tiers à titre de garantie ou de cautionnement et indisponibles jusqu'à la réalisation d'une condition suspensive</p> <p>Créances immobilisées : représentent les créances à plus d'un an qui concernent les cessions par l'entreprise d'immobilisations usagées.</p>
Titres de participation	Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise en vue d'exercer une certaine influence sur la société émettrice des titres ou d'en assurer le contrôle.
Autres titres immobilisés	Ce Sont les titres autres que les titres de participation et autres que les titres immobilisés conférant des droits de créances que l'entreprise a l'intention de conserver durablement. Ils sont représentatifs de parts de capital ou de placements à long terme.
Ecart de conversion - Actif (E)	<p>Les créances immobilisées et les dettes de financement sont converties et comptabilisées en dirhams sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture.</p> <p>Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en dirhams précédemment comptabilisés à l'entrée, les différences de conversion sont inscrites dans cette rubrique.</p>
Diminution des créances immobilisées	Diminution du montant des créances immobilisées
Augmentation des dettes de financement	Augmentation du montant des dettes de financement
TOTAL I (A+B+C+D+E)	
ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)	L'ensemble des éléments relatifs au cycle d'exploitation de l'entreprise, il comporte essentiellement les stocks et les créances clients.
Stocks (F)	l'ensemble des produits utilisés au cours du cycle d'exploitation de l'entreprise. Ils sont valorisés à la fin de chaque exercice.
Marchandises	Un bien que l'entreprise achète en vue de le revendre en l'état sans aucune transformation

Matières et fournitures consommables	sont constitués par les produits et les matières qui sont consommés au premier usage et qui concourent à la fabrication, sans entrer dans la composition des produits fabriqués.
Produits en cours	on y trouve les biens et services non achevés
Produits intermédiaires et produits résiduels	Produits intermédiaires : sont ceux ayant atteint un stade d'achèvement et destinés à entrer dans une nouvelle phase du cycle de production Produits résiduels : comprennent les déchets et rebuts de fabrication et par extension, les produits finis et les produits intermédiaires invendables ou inutilisables en tant que tel.
Produits finis	les produits qui sont définitivement achevés au cours du cycle d'exploitation et prêt pour être vendus aux clients.
Créances de l'actif circulant (G)	sommes dues par les tiers à l'entreprise
Fournis. débiteurs, avances et acomptes	une avance est la somme versée par une entreprise en confirmation d'une commande d'exploitation, alors qu'un acompte est un versement effectué après un début d'exécution de cette commande
Clients et comptes rattachés	Clients et comptes rattachés : Regroupent tous les clients ou tiers qui achètent à crédit de chez l'entreprise. On y trouve : Clients : Les ventes à crédit de bien et services Clients retenues de garantie : Les retenues opérées par les clients sur le prix convenu jusqu'à l'échéance du terme prévu en garantie de la livraison finale. Clients douteux ou litigieux : Regroupent les clients devenues douteux ou litigieux Clients effets à recevoir : Regroupent les clients dont les effets ont été remis à l'escompte chez la banque
Personnel	Personnel débiteur : Comprend les sommes accordées au personnel avec un délai de remboursement inférieur à 12 mois Avances et acomptes au personnel : Les avances et acomptes accordés au personnel remboursé à moins de 12 mois Personnel autres débiteurs : Peut contenir les avantages en nature ou en argent au profit de certains membres du personnel généralement soldés en fin de mois par les écritures de la paie.
Etat	Contient les subventions à recevoir de l'Etat, les acomptes provisionnels de l'impôt sur les sociétés, la TVA récupérable etc.
Comptes d'associés	Contiennent les sommes prélevées par les associés voir même des prélèvements de marchandises ou de produits en stocks.
Autres débiteurs	On y trouve les créances sur cessions d'immobilisation usagées, les cessions d'éléments d'actif circulant comme les titres et valeurs de placements ou des créances rattachés aux autres débiteurs lorsque l'entreprise reçoit des effets lors d'une cession à court terme d'immobilisations.
Compte de régularisation actif	Enregistre le montant des ajustements en vue de respecter les normes et principes comptables fondamentaux.

Titres et valeur de placement (H)

Il s'agit de titres et valeurs acquis par l'entreprise pour la réalisation d'un gain à brève échéance, ces titres peuvent être cédés à n'importe quel moment. L'intention de l'entreprise est de ne pas les garder au-delà d'un an.

Actions, partie libérée : Les actions acquises et réglées au comptant

Actions, partie non libérée : Les actions acquises et non encore réglées

Obligations : Les obligations acquises avec l'intention de les négocier dans un délai inférieur à 12 mois.

Bons de caisse et bon du Trésor : Comprend la valeur des bons de caisse émis par les banques et la valeur des bons du Trésor ayant une échéance inférieure à 12 mois.

Autres titres et valeurs de placement : Peuvent contenir des les titres de créances négociables ou d'autres titres que les précédents.

**Ecart de conversion - actif (I)
(éléments circulants)**

Les créances de l'actif circulant et les dettes du passif circulant sont converties et comptabilisées en dirhams sur la base du dernier cours de change connu à la clôture de l'exercice.

Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en dirhams précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans cette rubrique.

TOTAL II (F+G+H+I)**TRESORERIE****Trésorerie - actif****Chèques et valeurs à encaisser**

Chèques à encaisser ou à l'encaissement : On y trouve les chèques reçus n'ayant pas encore été remis à l'encaissement

Effets à encaisser ou à l'encaissement : On y trouve les effets n'ayant pas encore été remis à l'encaissement et l'effet échus à encaisser dans l'immédiat.

Virements de fonds : Les mouvements de fonds entre plusieurs comptes de trésorerie d'une même entreprise.

Banques, T.G & CP

Les fonds ou liquidités que possède l'entreprise dans les livres de la banque, TG ou la poste.

Caisses, régies d'avances et accreditifs

Caisses : Le montant en espèce qui figure chez l'entreprise dans ses locaux.

Régies d'avances et accreditifs : Les fonds gérés par les régisseurs et des accreditifs ouverts par la banque de l'entreprise au nom d'un tiers ou de l'un de ses propres agents.

TOTAL III**TOTAL GENERAL I+II+III**

BILAN (PASSIF)

FINANCEMENT PERMANENT

Capitaux Propres	Les ressources durables propres à l'entreprise
Capital social ou personnel	Représente la valeur nominale des actions ou des parts sociales. Enregistre le montant des du capital figurant dans les statuts de la société
Moins: Actionnaires, capital souscrit non appelé dont versé	Les apports des associés que la société n'a pas encore appelés à libérer ou à apporter effectivement.
fonds de dotation	Fonds de dotation initial des établissements publics ainsi que de tout autre apport de fonds accordé à ces établissements et présentant le caractère de dotations complémentaires.
Prime d'émission, de fusion, d'apport	<p>Primes d'émission: L'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions ou des parts sociales attribuées à l'apporteur.</p> <p>Prime d'apport : Montant des primes concernant les parts sociales créées par les sociétés autres que les sociétés anonymes.</p> <p>Prime de fusion : La différence entre la valeur des éléments reçus en apport et le montant de l'augmentation de capital de la société absorbante (égal à la valeur nominale des titres émis en rémunération de l'apport).</p>
Ecart de réévaluation	Les écarts dégagés à l'occasion d'opérations de réévaluation de l'entreprise et qui ont le caractère de capitaux propres.
Réserve légale	La fraction des bénéfices nets qui doit, en vertu de la loi être affectée à un fonds de réserve
Autres réserves	Les bénéfices affectés durablement à la société en vertu de dispositions statutaires, contractuelles, réglementaires ou facultativement suite à la décision du conseil d'administration de la société.

Report à nouveau	Représente les bénéfices antérieurs en attente d'affectation. Ces bénéfices peuvent être affectés en réserves légales, statutaires ou autres, faire l'objet d'une distribution de dividendes. Le report à nouveau représente aussi les pertes des exercices antérieurs qui n'ont pas encore été affectés.
Résultat nets en instance d'affectation	Les bénéfices ou perte de l'entreprise n'ayant pas encore été affectés (réserves, dividende, report à nouveau etc.)
Résultat net de l'exercice	L'ensemble des produits moins l'ensemble des charges net d'impôt sur les sociétés. Il peut être négatif ou positif.
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)	
Capitaux propres assimilés (B)	Ressources de part leur nature durable sont assimilées à des capitaux propres
Subventions d'investissement	Montant des aides non remboursables accordées à l'entreprise par l'Etat et éventuellement par des tiers en vue d'acquiescer ou fabriquer des immobilisations ou à financer des activités à long terme.
Provisions réglementées	En application de disposition légale la société peut constituer des provisions qui ne correspondent pas à l'objet normal d'une provision mais plus un caractère de réserves d'où leur assimilation à des capitaux propres.
Dettes de financement (C)	Des dettes dont le délai d'exigibilité est supérieur à un an
Emprunts obligataires	Des emprunts contractés par l'entreprise auprès du public matérialisés par des obligations. Les obligations sont des titres représentatifs d'une dette. Ils offrent aux investisseurs un revenu fixe sous forme d'intérêts.
Autres dettes de financement	Comprennent les dettes supérieures à 12 mois et non liées à des opérations d'exploitation. Elles contiennent principalement les emprunts auprès des établissements de crédit, les avances de l'Etat, les comptes courants bloqués, les fournisseurs d'immobilisations etc.
Provisions durables pour risques et charges (D)	Les provisions durables pour risques et charges sont destinées à faire face à des risques ou à des charges dont on prévoit la réalisation dans un délai supérieur à douze mois à la date de clôture de l'exercice.
Provisions pour charges	Des provisions destinées à couvrir des charges importantes différées dans le temps.

Provisions pour risques	Des provisions destinées à couvrir des risques identifiés comme probable pouvant impacter les exercices futurs.
<u>Ecarts de conversion - passif (E)</u>	Les créances immobilisées et les dettes de financement sont converties et comptabilisées en Dirhams sur la base du dernier cours de change connu à la date de clôture. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants en dirhams comptabilisés à l'entrée, les différences de conversion sont inscrites dans cette rubrique.
Augmentation des créances immobilisées	Augmentation du montant des créances immobilisées
Diminution des dettes de financement	Diminution du montant des dettes de financement
TOTAL I (A+B+C+D+E)	

PASSIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)

Dettes du passif circulant (F)	Dettes destinées à financer l'activité d'exploitation de l'entreprise ou des dettes relatives à des opérations avec les tiers d'une durée inférieure à 12 mois.
Fournisseurs et comptes rattachés	Regroupe les dettes relatives aux achats de biens ou de services servant à l'exploitation
Clients créditeurs, avances et acomptes	Montant encaissé des avances et acomptes sur commandes passées par les clients
Personnel	Représente le montant des rémunérations nettes à payer au personnel, les montants confiés en dépôts par les membres du personnel de l'entreprise.
Organismes sociaux	Représente les sommes dues par l'entreprise aux caisses de retraites, sécurité sociale et mutuelles au titre
Etat	Montant des impôts et taxes dus par l'entreprise à l'Etat
Comptes d'associés	Montant des sommes déposées provisoirement par les associés dans l'entreprise ou des sommes dues par les associés.
Autres créanciers	On y trouve les dettes sur acquisitions d'immobilisations achetées à crédit et dont le règlement se fera dans un délai inférieur à une année, les dettes sur acquisition des titres et valeurs de placement, également le montant des effets de commerce acceptés par l'entreprise.

Comptes de régularisation - passif	Les sommes régularisées pour garantir le respect des normes comptables en vigueur et les principes comptables fondamentaux.
Autres provisions pour risques et charges (G)	Les autres provisions pour risques et charges sont destinées à faire face à des risques ou à des charges dont on prévoit la réalisation dans un délai inférieur ou égal à douze mois à la date de clôture de l'exercice.
Ecart de conversion - passif (H) (éléments circulants)	Les créances de l'actif circulant (hors trésorerie) et les dettes du passif circulant (hors trésorerie) sont converties et comptabilisées en dirhams sur la base du dernier cours de change connu à la clôture de l'exercice. Lorsque l'application du taux de conversion à la date de l'arrêté des comptes a pour effet de modifier les montants précédemment comptabilisés, les différences de conversion sont inscrites dans cette rubrique.

TOTAL II (F+G+H)

TRESORERIE

Trésorerie - Passif	Toutes les ressources financières avancées par les banques à l'entreprise sous forme de crédits divers
Crédits d'escompte	Financement accordé par la banque contre la garantie d'un effet de commerce non échus
Crédit de trésorerie	Les crédits très court terme accordés à l'entreprise pour pallier à une trésorerie négative et dans l'attente d'encaissement très proche. On y trouve la facilité de caisse, découvert, avance sur marchandise, crédits documentaires etc.
Banques (soldes créditeurs)	Regroupe les comptes de l'entreprise dont les soldes en banques sont débiteurs. (négatifs)

TOTAL III

TOTAL I+II+III

Lexique du C.P.C

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)

EXPLOITATION

I Produits d'exploitation

PRODUITS : Comprennent les sommes ou valeurs reçues d'un tiers en contrepartie de la fourniture par l'entreprise de biens, travaux, services ou à l'occasion d'opérations exceptionnelles ne relevant pas de l'activité normale de l'entreprise

PRODUITS D'EXPLOITATION : Produits relatifs à l'activité normale et courante de l'entreprise

Ventes de marchandises (en l'état)

Sommes reçues de la vente des produits non modifiés par la société, il s'agit d'une simple activité de négoce.

Ventes de biens et services produits

Sommes reçues de la vente de produits fabriqués ou modifiés par la société et des services réalisés par la société au profit de ses clients.

Chiffre d'affaires

La somme des ventes de marchandise et de biens et services produits

Variation de stock de produit (\pm)

La différence entre le stock de clôture et le stock d'ouverture. Une variation positive (stock de clôture supérieur au stock d'ouverture) augmente le résultat. Cela veut dire que les ventes de l'exercice ont été inférieures à la production, une partie de celle-ci a donc été stockée.

Dans le cas contraire, une variation négative (stock de clôture inférieur au stock d'ouverture) le diminue. Cela veut dire que l'entreprise a réalisée des ventes de l'exercice supérieures à la production, une partie du stock de l'exercice précédent a été vendue.

Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même

Le montant des immobilisations créées par les moyens propres de l'entreprise pour elle-même.

Subvention d'exploitation	Les subventions acquises par l'entreprise pour lui permettre de faire face à des charges d'exploitation ou à des insuffisances de certains produits d'exploitation.
Autres produits d'exploitation	Ces produits ne sont pas retenus dans la production de l'exercice servant de base au calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise
Reprises d'exploitation; transfert de charges	<p>Reprise d'exploitation : Une dépréciation ou une provision n'est jamais définitive, elle peut être augmentée, diminuée et elle sera soldée lorsque l'évènement à l'origine de la dépréciation ou de la provision disparaîtra ou que la perte se réalisera ; la réduction ou l'annulation d'une dépréciation ou d'une provision fait l'objet d'une reprise (produit d'exploitation, financier ou exceptionnel selon l'origine de la dotation).</p> <p>Transfert de charges : Compte intermédiaire à utiliser dans le cas où l'entreprise n'est pas en mesure, au moment de l'imputation initiale, de faire la distinction entre charges d'exploitation et charges non courantes.</p>

TOTAL I	
----------------	--

II Charges d'exploitation	<p>Charges : Représentent les consommations de biens et services nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. Ce sont les sommes versées ou à verser en contre partie de marchandises, approvisionnements, travaux divers, salaires... ou des sommes dues à titre d'impôts et taxes ou à l'occasion d'opérations exceptionnelles ne relevant pas de l'activité normal de l'entreprise.</p> <p>Charges d'exploitation : Charges relatives à l'activité normale et courante de l'entreprise.</p>
Achats revendus de marchandises	Regroupent les achats destinés à être revendus dans l'état, c'est-à-dire sans aucune transformation
Achats consommés de matières et de fournitures	Représentent les consommables dont l'entreprise a besoin pour son activité d'exploitation directe. On y trouve les achats de matières premières, des fournitures consommables, les emballages, travaux, études et prestations de services diverses.

Autres charges externes	Des charges autres que les achats directement consommées par l'entreprise. On y trouve les charges locatives, entretiens et réparation, rémunérations du personnel et d'intermédiaires, transports, déplacements, frais de publicité etc.
Impôts et taxes	Les charges correspondant à des impôts et taxes à la charge de l'entreprise. On y trouve la taxe urbaine, patente, droits d'enregistrement et te timbre, taxe sur les véhicules etc.
Charges de personnel	Représentent l'ensemble des versements effectués au profit des membres du personnel, les versements au profit des organismes de sécurité sociale et de retraite et les charges sociales diverses (médecine de travail, assurance groupe, habillement de travail etc.)
Autres charges d'exploitation	Elles comprennent les charges d'exploitation qui ne sont pas considérées comme des consommations intermédiaires pour le calcul de la valeur ajoutée de l'entreprise.
Dotations d'exploitation	Les dotations aux amortissements et aux provisions sont des charges calculées ne se traduisant pas par un décaissement. C'est la constatation comptable de la perte de valeur subie par les immobilisations dans le cas des amortissements. Quant aux provisions elles constituent la constatation comptable des moins values des actifs non amortissables (terrains, stock, créances, titres de placement) et aussi destinées à couvrir des risques et des charges que des événements survenus ou en cours rendent probables. (Principe de prudence)

TOTAL II	
-----------------	--

III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	
---	--

FINANCIER

IV Produits Financiers	Produits qui se rapportent à la gestion financière de l'entreprise
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	Les revenus issus des titres de participation et titres immobilisés
Gains de change	Gains de change définitifs acquis à l'entreprise

Intérêts et autres produits financiers	Les intérêts et produits des prêts octroyés, les revenus des créances financières et comptes rattachés et les revenus tirés des comptes en banque.
Reprises financières; transferts de charges	<p>Reprises financières : Les reprises d'amortissement sur les dépréciations des immobilisations financières et reprises des provisions des titres et valeurs de placement.</p> <p>Transfert de charges : A utiliser dans le cas où l'entreprise n'est pas en mesure au moment de l'imputation initiale de faire la distinction entre produits financiers et produits non courants</p>
TOTAL IV	
V Charges Financières	Charges qui se rapportent à la gestion financière de l'entreprise
Charges d'intérêts	Somme des intérêts dus par l'entreprise sur ses emprunts et dettes. Figurent également dans ces postes les intérêts sur les comptes courants et dépôts créditeurs.
Pertes de change	Pertes de changes définitives subies par l'entreprise
Autres charges financières	Enregistre les moins-values résultant des cessions de titres et valeurs de placement
Dotations financières	Montants constatés relatifs principalement à la dépréciation des titres et valeurs de placement ainsi que les comptes de trésorerie
TOTAL V	
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	
VII RESULTAT COURANT (III - V I)	
VIII Produits non courants	Produits relevant des opérations non courantes

Produits des cessions d'immobilisations	Les sommes reçues suite à la cession des éléments d'actifs immobilisés
Subventions d'équilibre	Les subventions dont bénéficie l'entreprise pour compenser, en tout ou partie, la perte globale qu'elle aurait constatée si cette subvention ne lui avait pas été accordée.
Reprises sur subventions d'investissement	Montant des subventions d'investissement virées en produits en provenance des comptes du passif « subvention d'investissement inscrites au C.P.C »
Autres produits non courants	Contient principalement les pénalités contractuelles et les débits au profit de l'entreprise, peut contenir aussi les rentrées sur les créances déjà considérées comme irrécouvrables.
Reprises non courantes; transferts de charges	La réduction ou l'annulation d'une dépréciation ou d'une provision non courante fait l'objet d'une reprise non courante.
TOTAL VIII	

IX Charges non courantes	Charges relevant des opérations non courantes. Elles sont liées à la survenance de circonstances exceptionnelles telles que les cessions d'immobilisations ou les restructurations d'entreprises.
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	Contient la valeur nette inscrite au bilan des immobilisations cédées.
Subventions accordées	Subventions versées à des tiers dans le propre intérêt de l'entreprise. Elles comprennent notamment les subventions accordées à des filiales en difficulté et les versements à divers organismes d'intérêt général.
Autres charges non courantes	Enregistre les pénalités sur marchés et les débits à la charge de l'entreprise. On y trouve également les redressements définitifs d'impôts autres que les impôts sur les résultats, les pénalités ou amendes fiscales ou de recouvrement, les pertes sur les créances irrécouvrables ayant un caractère non courant.

Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions

Montant d'un amortissement exceptionnel subi sur une immobilisation dont l'usage n'est plus possible suite à des événements exceptionnels.

TOTAL IX

X RESULTAT NON COURANT (VIII- IV)

XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+ X)

XII IMPOTS SUR LES RESULTATS

L'impôt sur les sociétés I.S

XIII RESULTAT NET (XI - XII)

IX Annexe – Principaux ratios d'analyse financière

Les ratios d'exploitation

Activité

Taux de variation du chiffre d'affaires

L'évolution du **chiffre d'affaires** d'une année sur l'autre permet de faire ressortir la manière dont l'activité de l'entreprise se développe, stagne ou régresse.

Cette activité est mesurée par :

$$\text{Taux de variation du chiffre d'affaires} = \frac{[(\text{Chiffre d'affaires HT } n - \text{Chiffre d'affaires HT } n - 1) / (\text{Chiffre d'affaires HT } n - 1)] \times 100}{1} = x \%$$

Taux de variation de la valeur ajoutée

Le taux de variation de la **Valeur Ajoutée**, qui mesure la création de richesse de l'entreprise par son activité, permet de suivre avec précision son évolution au cours du temps :

$$\text{Taux de variation de la valeur ajoutée} = \frac{[(\text{Valeur Ajoutée } n - \text{Valeur Ajoutée } n - 1) / \text{Valeur Ajoutée } n - 1] \times 100}{1} = x \%$$

et toute évolution différente de celle du chiffre d'affaires doit amener à s'interroger sur la formation de la valeur ajoutée.

Taux de marge commerciale

L'activité commerciale de l'entreprise qu'elle soit essentielle ou accessoire dans son activité globale, se mesure avec le taux de **marge commerciale** :

$$\text{Taux de marge commerciale} = \frac{(\text{Marge commerciale} / \text{Ventes de marchandises HT}) \times 100}{1} = x \%$$

Taux de valeur ajoutée

Pouvoir mesurer les modalités d'exploitation et l'apport spécifique de l'entreprise à sa production (son activité) est réalisable avec le **taux de valeur ajoutée**.

$$\text{Taux de valeur ajoutée} = \frac{[\text{Valeur ajoutée} / (\text{Production} + \text{Ventes de marchandises} + \text{subventions d'exploitation})] \times 100}{1} = x \%$$

Le taux de valeur ajoutée n'est qu'un indicateur des modalités d'exploitation de l'entreprise et ne préjuge en rien des performances finales de celles-ci (résultat dégagé).

Coefficient de capital

Dans l'analyse de l'activité de l'entreprise, il est important de pouvoir mesurer les besoins liés à l'exploitation, compte tenu des modalités structurelles de celle-ci.

Pour cela, le ratio suivant est généralement calculé :

$$\text{Coefficient de capital} = \frac{\text{Capital d'exploitation moyen}}{\text{Valeur ajoutée}} = x \%$$

Rentabilité

Taux de marge brute d'exploitation

Une première approche directe de la **performance industrielle et commerciale** de l'entreprise peut être effectuée à partir du ratio suivant :

Taux de marge brute d'exploitation = (Excédent Brut d'Exploitation / Volume d'affaires HT) x 100 = x %

C'est aussi généralement un indicateur de la capacité bénéficiaire de l'entreprise en dehors de toutes options de gestion ou de financement.

Taux de rentabilité brute du capital engagé

L'étude de l'efficacité de l'entreprise dans la mise en œuvre du **capital d'exploitation**, peut être affinée avec le ratio suivant :

Taux de rentabilité brute du capital d'exploitation = (Excédent Brut d'Exploitation / Capital d'exploitation moyen) x 100 = x %

Les ratios de structure financière

Besoins en fonds de roulement

Poids des besoins en fonds de roulement

Les conditions de fonctionnement de l'exploitation peuvent être financièrement mesurées à l'aide du ratio suivant :

Poids des BFR = (Besoins en Fonds de Roulement / Chiffre d'affaires HT) x 360 = x jours

Financement

Taux d'autofinancement

Au cours d'un exercice donné, l'analyste s'attache à déterminer les besoins de l'entreprise et la part qui a pu être autofinancée. Le ratio suivant guide l'analyste dans sa démarche :

Taux d'autofinancement = (Autofinancement / Investissement) x 100 = x %

Capacité d'endettement

En matière de financement, la capacité de l'entreprise ayant recours à de **nouveaux emprunts** s'analyse aussi :

Capacité d'endettement = (Capacité d'autofinancement / Endettement moyen) x 100 = x %

Poids des charges financières

Pour juger du poids relatif des **charges d'intérêt**, les analystes utilisent généralement le ratio suivant :

Poids des charges financières = (Charges financières / Chiffre d'affaires HT) x 100 = x %

Taux d'endettement

L'équilibre financier d'une entreprise est fonction de son **indépendance** vis-à-vis des prêteurs de fonds.

Le ratio :

Taux d'endettement = [Endettement / Financement propre] x 100 = x %

Fournit des indications sur le degré de dépendance de l'entreprise et sur sa capacité à résister aux aléas externes.

Pour plus de détails voir:

Etats financiers des émetteurs

<http://www.cdvm.gov.ma/espace-emetteurs/documents-information>

Espace Epargnants

<http://www.cdvm.gov.ma/espace-epargnants>

Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

6, rue Jbel Moussa, Agdal – Rabat – Maroc

Tél : (212) 37 68 89 00 – Fax : (212) 37 68 89 03

www.cdvm.gov.ma